

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRAT- TEMARA
COMMUNE DE SKHIRATE
D.S /D.A.F/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE
N° 16/2025

Le 27/11/2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil communal de Skhirate, sis sur la RN n° 01 à Skhirate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n° 16/2025 portant sur :

– **Aménagement de la piste menant au cimetière Daima à Skhirate.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Huit mille Dirhams (8 000,00 Dh).**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **Quatre cent cinquante-trois mille quatre cent trente-deux Dirhams TTC (453 432,00 DH TTC).**

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances N° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 5 du règlement de consultation.

Le Président



12 NOV 2025